

CHRONIQUE  
de  
l'ABBAYE de KERBÉNÉAT

---

Octobre 1951

TRIMESTRIEL

2<sup>e</sup> Année - N<sup>o</sup> 8

## Notre bulletin PAX

a pour but de maintenir le contact de nos Abbayes de Kerbénéat et de Landévennec avec vous, chers bienfaiteurs et amis.

Nous entendons vous faire participer, de la manière la plus large, aux biens que nous procure la vie monastique, toute de travail et de prière.

Nous voulons vous faire bénéficier des richesses de la doctrine monastique et de la spiritualité liturgique.

Nos chroniques vous disent les menus événements de nos deux communautés et vous tiennent au courant de nos réalisations et de nos projets.

Notre bulletin paraît en janvier, avril, juillet, octobre.

ABONNEMENTS. — Ordinaire : 175 francs. — De soutien : 300 francs

## « LES AMIS DE LANDÉVENNec »

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**BUT.** — Grouper, en vue d'une action plus efficace, tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent au relèvement du « Lann » de Saint-Guénéolé.

D'après les statuts approuvés, l'Association se donne comme objet de :

« Favoriser l'étude et la mise en valeur du patrimoine religieux, artistique et littéraire de la Bretagne;

« Promouvoir le développement agricole et économique de la région;

« Créer une bibliothèque bretonne et un foyer de culture celtique avec aménagement de locaux permettant de recevoir les chercheurs. »

**MEMBRES :** Première catégorie — Membres PARTICIPANTS

1) Donateurs. — Un premier versement de 10.000 francs et une cotisation annuelle de 10.000 francs.

2) Fondateurs. — Un versement unique de 10.000 francs.

3) Protecteurs. — Un versement de 5.000 francs.

Deuxième catégorie — Membres ASSOCIÉS

1) Bienfaiteurs. — Un premier versement de 1.000 francs; une cotisation annuelle de 100 francs.

2) Adhérents. — Un premier versement de 500 francs; une cotisation annuelle de 100 francs.

Assemblée générale. — Aura lieu tous les ans, en principe à Landévennec.

La Chronique de Kerbénéat sert de lien entre les sociétaires et les tient au courant de l'activité de l'Association.

**AVANTAGES SPIRITUELS.** — Les membres de l'Association participent d'une manière très spéciale aux biens spirituels de la famille monastique de Kerbénéat-Landévennec. A leur intention, une messe solennelle est chantée tous les dimanches à Kerbénéat, et une autre messe célébrée tous les jeudis à Landévennec.

C. C. P. Rennes 1145-34, H. Gougay, Abbaye de Kerbénéat  
Plouneventer (Finistère)

Les offrandes pour Landévennec peuvent être versées au même compte.

## CE NE SONT PAS LES LOIS QUI MANQUENT MAIS LES SAINTS

déclarait Son Eminence le Cardinal SCHUSTER, O. S. B., Archevêque de Milan, au Congrès Eucharistique National Italien tenu à Assise le 6 septembre dernier.

« Après cette bourrasque militaire, politique et religieuse, dont nous sommes à peine sortis, un Congrès Eucharistique National devient plus qu'utile, nécessaire.

Le monde, et par conséquent l'Italie qui en est le cœur, glisse vers le paganisme. C'est pourquoi, pendant ces journées, nous désirons étudier ensemble la meilleure technique pour notre futur apostolat, en centrant le catéchisme catholique sur le sacrement de l'Eucharistie, vers lequel — mystère de foi — converge toute la théologie.

Heureusement notre Triduum n'est ni un Synode ni un Concile, où se font et se promulguent les lois. Peut-être, ne rédigerons-nous même pas de vœux comme d'habitude, car ils pourraient rester sur le papier. « Il y a des lois, dit Dante, mais qui tend la main vers elles ? »

A LA FAMILLE CATHOLIQUE, IL NE MANQUE PAS AUJOURD'HUI UNE BONNE LEGISLATION. DE MEME, LES CLERGES REGULIER ET SECULIER POSSEDENT LEURS REGLES REDIGES PAR LES PAPES, LES EVEQUES ET LEURS FONDATEURS, DANS L'ESPRIT DU SEIGNEUR. IL N'Y A QU'UNE CHOSE QUI MANQUE. IL N'Y PAS DE SAINTS — CEUX QUI EXISTENT AUJOURD'HUI SONT TROP PEU NOMBREUX. — EN PARTANT DE CE PRINCIPE, C'EST-A-DIRE DU BESOIN ACTUEL DE LA SAINTETE DANS L'APOSTOLAT CATHOLIQUE, NOUS DESIRONS PENDANT CES TROIS JOURS ETUDIER ENSEMBLE LE VRAI CONCEPT DE LA PERFECTION EVANGELIQUE, LES MOYENS POUR L'ATTEINDRE, LES AVANTAGES MEMES SOCIAUX QUI EN DECOULENT.

L'Apôtre nous enseigne que la lutte que soutient l'Eglise n'est pas tellement contre le monde visible que « contre les puissances spirituelles du mal dans les cieux ».

Satan et ses collègues, qui « parcourent le monde pour la perte des âmes », ces démons — ou plutôt la quintessence du monde des diables, « les puissances du mal » — n'ont peur ni de nos discours, ni de tous nos cinémas ou camps sportifs paroissiaux. Le diable n'a peur que de la sainteté, et c'est précisément elle que nous devons acquérir pour nous et toute l'Eglise. »

# L'OBLAT

de  
SAINT BENOIT

Nous nous proposons de publier par la suite une série de notes spirituelles à l'adresse de nos oblats. Mais nous avons pensé qu'il convenait d'abord de présenter à nos lecteurs quelques notions sur l'oblature bénédictine, suivant le désir qui nous a été exprimé.

Qu'est-ce qu'un Oblat? Et, plus précisément, qu'est-ce qui le distingue des membres des Tiers-Ordres séculiers?

On connaît assurément ces associations ou fraternités de pieux laïcs qui, tout en demeurant dans le siècle, désirent imiter de quelque manière la vie de ces religieux dont ils ne peuvent prononcer les vœux. C'est ainsi que saint François et saint Dominique, et à leur suite nombre de supérieurs généraux, après avoir mis sur pied leurs ordres d'hommes et de femmes vivant en religion, songèrent à étendre leur influence spirituelle dans le monde par la fondation d'un « Tiers-Ordre » — ou troisième ordre — à l'usage de ces âmes de bonne volonté.

Il en est de même des oblats de Saint-Benoit, bien qu'on ne puisse attribuer leur création au Patriarche des Moines d'Occident en personne. Ils apparaissent cependant dès le XI<sup>e</sup> siècle et contribuent puissamment à l'extension de l'ordre monastique au Moyen-Age.

On doit donc dire des Oblats ce que l'Eglise dans son droit canonique dit des tertiaires séculiers: ils sont de ceux « qui, sous la direction d'un Ordre et selon son esprit, s'efforcent de parvenir à la perfection chrétienne tout en vivant dans le monde ».



Les oblats ne sont pas des religieux; leur engagement n'est pas un vœu: il n'en a ni la perpétuité ni la solennité. Engagement qui revêt cependant une certaine dignité, puisqu'il a pour objet une manière de vivre spécialement recommandée par l'Eglise. C'est pourquoi l'oblat, à l'imitation du religieux, n'est admis à faire son oblature qu'après un certain temps de postulat et un an de noviciat. L'abbé devra d'ailleurs se montrer assez difficile dans l'admission des sujets comme lui en font une obligation les statuts approuvés par le Bienheureux Pie X: « Comme il est du devoir des oblats d'aspirer avec plus de persévérance à une vie plus pieuse, il ne faut admettre parmi eux que des personnes recommandables par la gravité de leurs mœurs et un bon renom. »

Si l'oblat n'est pas un religieux, il appartient cependant à la famille bénédictine: il a reçu le nom d'un saint patron comme pour marquer le début d'une vie nouvelle — d'une manière ou d'une autre, il prend part à l'office monastique et il porte discrètement le scapulaire noir sous ses vêtements. Il ambitionne de mourir revêtu du « saint habit » — tunique noire, scapulaire et ceinture — et combien de laïcs

ont obtenu la faveur de faire inhumer leur corps à l'ombre de l'église de l'abbaye à laquelle ils étaient agrégés.

Mais « l'habit ne fait pas le moine », dit le proverbe — et pour mériter le nom d'oblat de Saint-Benoit, il ne suffit pas d'avoir reçu officiellement et de porter le scapulaire des moines (ou plus simplement la médaille de Saint-Benoit suivant une récente décision de Rome), il faut « s'efforcer de parvenir à la perfection chrétienne en vivant suivant l'esprit de l'Ordre auquel on prétend se rattacher ». Plus précisément, il doit pratiquer cette « conversion des mœurs » à laquelle il s'est obligé publiquement le jour de son oblature. Le mot « conversion » pourrait surprendre certaines âmes qui se croient quelque peu avancées dans les voies de la perfection: est-ce bien à elles qu'il faut parler de se convertir?

Mais il faut bien nous persuader que nous devons travailler sans cesse à notre conversion — nous « convertir non seulement du mal au bien, mais du moins bien au mieux » — combat spirituel qui doit se continuer toute la vie, car il est pour les créatures imparfaites que nous sommes, une forme nécessaire de la « recherche de Dieu ».

Retenons simplement l'exemple du saint moine que fut le Père Emmanuel (1) et qui convertit sa paroisse de Mesnil-Saint-Loup en répétant sans cesse l'invocation qui est à l'origine de la sanctification de toute une population: « Notre-Dame de la Sainte-Espérance, convertissez-nous. » D'ailleurs, est-ce qu'autrefois les moines ne se faisaient pas appeler « conversi », appellation qui est restée à nos frères convers?

Les statuts des oblats font une obligation de la conversion des mœurs et ils en énumèrent les principaux moyens: « Non seulement, ils pratiqueront avec un zèle particulier la pénitence et la prière, mais « ils repousseront la vanité du siècle et le faste mondain... remplaçant le vœu de pauvreté par la générosité envers les malheureux et les œuvres pieuses; ils observeront exactement la chasteté selon leur état, ainsi que l'abstinence et les jeûnes prescrits par l'Eglise ».

Qui ne voit la présente actualité de ces observances aussi vieilles que l'ordre monastique lui-même et que le Pape nous recommande dans son discours du dimanche de la Passion 1950: « ... Nous vous exhortons à des sentiments et à des actes de pénitence, afin que s'accomplisse par vous et par tous, nos fils et nos filles, dispersés dans le monde entier, le premier pas vers une effective réhabilitation morale de l'humanité. »

En prenant au sérieux la pénitence chrétienne, l'oblat obéit à la voix du Souverain Pontife qui dénonce « cette recherche inquiète de toutes les jouissances terrestres — cette fuite de la souffrance comme du dernier des malheurs — cet affranchissement de tout devoir pénible — tout cela qui rend la vie triste, insupportable parce qu'il crée autour de l'esprit un vide mortel ».

(1) Le Père Emmanuel, mort en odeur de sainteté en 1903 fut d'abord curé du Mesnil-Saint-Loup dans le diocèse de Troyes, dont il fit le modèle des paroisses chrétiennes qu'elle est demeurée depuis; devenu religieux bénédictin, il est à l'origine de la province française des Olivétains qui a pris possession, il y a deux ans, de la célèbre abbaye du Bec en Normandie.

Nous reviendrons plus longuement sur les vertus monastiques que l'oblat est invité à pratiquer dès maintenant, mais ces quelques lignes suffiront déjà à convaincre le lecteur de la gravité particulière de l'engagement de l'oblature bénédictine.

Mais au fond, tout ce que nous avons dit jusqu'ici de l'oblat séculier peut s'entendre également, avec des nuances particulières, des tertiaires de tout Ordre. Qu'est-ce donc qui met dans une classe à part l'oblat bénédictin?

Il n'est que de se rapporter à la définition de l'oblature: c'est le rite « par lequel un fidèle vivant dans le siècle s'offre à Dieu, au Sauveur, à la Bienheureuse Vierge Marie et au Père Saint Benoît et s'adjoit à un monastère et à sa communauté dans le but de mener une vie plus parfaite dans l'esprit du très saint Législateur, de participer au bien spirituel de l'Ordre... afin de promouvoir suivant ses forces le bien du monastère où il est inscrit et de tout l'Ordre ».

L'oblat « s'adjoit à un monastère, il s'y fait inscrire »; et plus loin: « les noms des oblats sont consignés sur les registres du monastère afin que les religieux de ce lieu se souviennent plus facilement d'eux devant le Seigneur ». Voilà la différence caractéristique: au lieu de constituer comme les tertiaires une association générale, « un troisième Ordre » avec sa règle propre, ses supérieurs particuliers, les oblats se rattachent directement à un monastère, dont ils constituent la famille extérieure: c'est le Père Abbé qui reçoit leur oblature et qui veille à leur formation « monastique » dans le monde. Admis à participer aux biens spirituels de l'Ordre par l'entremise de l'Abbaye à laquelle ils ont donné leur nom, les Oblats en épousent les intérêts propres et s'inspirent des traditions particulières qui la distinguent des autres monastères dans la grande famille bénédictine: l'oblat n'est vraiment quelque chose sur le plan monastique qu'à travers « son » monastère: dépendance juridique d'ordre familial qui est un reflet de l'état de vie du moine, son frère.

Il y a là une sorte de « consortium vitae », une union de vie spirituelle dans un même esprit, toute pénétrée de la douceur d'une intimité familiale qui doit, sans aucun doute, rendre plus aisée la pratique des vertus religieuses dans le monde.

Appartenance qui trouve son expression jusque dans l'énumération des faveurs spirituelles dont les Papes et particulièrement Léon XIII ont gratifié les Oblats de Saint-Benoît: indulgence plénière non seulement le jour de l'oblature — comme à l'heure de la mort et à l'occasion des grandes fêtes monastiques — mais aussi pour la fête du Patron et Titulaire de l'Eglise de « leur » monastère. Il y a là un symbole: l'oblat ne mène pas seul le dur combat de la vie chrétienne; il est assisté du secours spirituel de ses frères; il a sa belle part de leurs travaux, c'est en union avec eux qu'il parviendra à cette « charité parfaite qui exclut la crainte », avec eux, qu'« après avoir pris part dans la persévérance aux souffrances du Christ, il méritera une place dans son royaume ».

### A travers le passé de Landévennec

## Un Restaurateur de l'Abbaye au XVII<sup>e</sup> siècle FRÈRE ROBERT PLOUVIER

L'auteur de l'article remercie M. Elie Lambert, professeur d'Histoire de l'Art du Moyen-Age à la Sorbonne, de lui avoir communiqué les plans et de l'aide précieuse qu'il lui a apportée au cours de l'étude archéologique qu'il a faite de l'abbaye de Landévennec et dont est extrait cet article.

Prenant possession, en 1606, de Landévennec, dont il avait obtenu la commende, Jean Briant trouva, à demi-ruinée, une abbaye que les guerres de religion avaient amenée à un état de délabrement extrême. Ainsi du moins se justifiait-il des accusations portées contre lui entre 1621 et 1629 et qui l'incriminaient du mauvais état des bâtiments et de l'église en particulier. (1)

Retrouvée récemment dans les ruines, une pierre, datée de 1628, atteste que des travaux furent entrepris pour une restauration de l'abbaye. Nous reviendrons peut-être un jour sur l'œuvre de Jean Briant, qui fait de cet abbé l'un des grands bâtisseurs de Landévennec en même temps que le réformateur qui sut imposer la Réforme de Saint-Maur, devenue nécessaire à Landévennec comme partout en France. (1)

Pourtant, cette campagne de construction ne sera pas définitive. En 1650, les clôtures étant détruites, pénètre dans l'abbaye qui veut; l'infirmerie est endommagée... L'abbé Pierre Tanguy, cette fois, se plaint lui-même: la grande écurie, longue de plus de cent pieds, est démolie; la clôture en mauvais état; la grande église de Saint-Pierre-du-Parc, en Rosnoën, tombe en ruine... (2)

La ruine matérielle, entraînant d'ailleurs une crise religieuse, attirera sans doute l'attention des supérieurs de Saint-Maur, car l'année suivante, 1651, nous voyons arriver à l'abbaye, chargé de lever plans et croquis pour la restauration, un dessinateur-architecte, le Frère Robert Plouvier.

Nous devons à M. Elie Lambert, qui a retrouvé ces plans, d'avoir dégagé la personnalité très attachante de ce bénédictin. Né à Bapaume, dans le Pas-de-Calais actuel (3), il a 23 ans quand nous le retrouvons profès à Saint-Sauveur de Redon, en 1645. Il n'a donc que 28 ans à peine quand il vient à Landévennec exécuter son premier travail d'architecture auquel « il trouva grande satisfaction, car on le voit alors proposer humblement à ses supérieurs de lui en confier d'autres semblables ». (4)

On lit, en effet, en marge de l'un de ses dessins: « J'ai réduit ce plan au petit pied pour faire voir le pourpris du monastère; que si votre Révérence a agréeable de m'employer à cela, je ferais de même ceux des autres monastères. »

Sa demande sera agréée; quittant Landévennec en 1655, il se rendra à Saint-Serge d'Angers puis dans une vingtaine d'abbayes de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France, à travers lesquelles on peut le suivre jusqu'à sa mort, survenue en 1680 à La Daurade de Toulouse; en 1657 et 1659, à Saint-Savin de Lavedan et à Saint-Pé-de-Generrès, en Bigorre... En 1669, à Saint-Maixent... Puis à Bassac, à Saint-Michel en l'Herm, etc... (4)

Le Frère Robert Plouvier n'a pas été seulement l'un des plus actifs dessinateurs, mais aussi, grâce à de réelles qualités, l'un des architectes les plus habiles de la Congrégation de Saint-Maur au XVII<sup>e</sup> siècle.

Son dessin était peut-être parfois assez libre et son orthographe plus fantaisiste encore, mais « sa connaissance de l'architecture médiévale était réelle et ses proportions étaient empreintes à un rare degré de l'esprit des anciens maîtres d'œuvre. » (4)

Ces anciens maîtres du Moyen-Age, il pouvait en étudier les œuvres dans les abbayes visitées dans sa carrière. Il relevait d'abord les lieux, en notant soigneusement ce qui subsistait des anciens bâtiments, dont il utilisait, dans ses projets de restauration, tout ce qui pouvait être sauvé.

Ces qualités se retrouvent dans ces plans de Landévennec, dont il nous est agréable de penser qu'ils furent les premiers d'une si brillante carrière. Nous ne pouvons les reproduire ici et nous étendre sur toutes les conclusions qu'ils appellent; du moins, nous allons tenter d'en montrer l'intérêt et l'importance.

Ils sont au nombre de cinq:

- Un plan dit « du premier étage » (5), daté de 1651, mais comportant en 1655 une approbation du Révérend Père Supérieur Général, concernant les modifications apportées entre temps;
- un plan du « second étage » (5), daté de 1655;
- un plan de l'église abbatiale liée au premier étage, 1655;
- un plan d'ensemble du domaine et des clôtures, 1655;
- enfin une vue perspective datée de 1657? (6)

Leur importance archéologique est grande car la gravure extraite du « *Monasticon Gallicanum* » (7), où nous voyons l'abbaye dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, donc après les travaux de Saint-Maur, en était jusqu'ici le seul document publié. De menus détails, postérieurs sans doute, la différencient de la vue perspective de Plouvier, dont elle est certainement inspirée; mais, de l'église, des bâtiments conventuels ou même des jardins, nous n'avions aucun plan.

Nous y reconnaissons la manière de Plouvier: avant d'entreprendre, il donne, dans le plan I, l'état des bâtiments à son arrivée. La comparaison avec les autres plans, son œuvre personnelle, prouve bien quel respect il avait de l'œuvre de ses prédécesseurs. En fait, à part les constructions toutes nouvelles qui s'imposaient, les modifications apportées tendront surtout à un agencement intérieur plus logique des différentes ailes du couvent dont les grandes lignes au départ de Frère Plouvier se présentent ainsi:

— Autour des nouvelles arcades du cloître, dont est conservé, contre toute attente, nous le verrons, l'emplacement inusité, s'alignent

mieux comprises désormais, quatre ailes rectangulaires, dont celle de l'Est, la plus importante et la plus belle, déborde vers le Sud, l'église abbatiale flanquant au Nord le couvent.

— Contre l'aile Ouest, Plouvier a élevé, en redent, une nouvelle infirmerie. Vers l'extrémité de l'aile Est, formant nouveau redent, il a réorganisé le petit bâtiment des cuisines et de ses annexes. Toute nouvelle est l'aile Nord, bâtie sur l'emplacement d'une petite cour fermée dans l'angle de la nef et du croisillon Sud, tandis que l'aile Sud n'est qu'une galerie de jonction entre les deux ailes Est et Ouest.

— Barrant au Sud la grande cour de l'abbaye, Robert Plouvier a construit toute l'aile des dépendances, la ferme, en somme, de l'abbaye.

Enfin, il a restauré les clôtures et, pour éviter toute controverse ultérieure, isolé définitivement de l'abbaye le domaine abbatial situé au Sud et à l'Ouest sur la pente de la colline.

≡

Les visiteurs de Landévennec, qu'intéresseraient, dans les ruines actuelles, les souvenirs des travaux de Frère Plouvier, pourront d'abord suivre au bord de l'estuaire, à l'Est des jardins, le mur de clôture. Ce mur existait avant Plouvier qui l'a seulement surélevé, comme il le note lui-même dans le français que l'on sait:

« ... La muraille que la mer vient de contre aux grandes marées, pour le moins de quatre pieds de hauteur, de quoi votre Révérence a fait rehausser, selon l'avis du Révérend Père Visiteur. »

On pourra suivre, en quelques endroits, un certain décrochement des assises, malgré l'avis de Plouvier qui ajoutait cette remarque amusante: « Il faudrait à présent de bonnes lunettes pour voir. »

Au XVII<sup>e</sup> siècle, ce mur et le mur Nord du domaine délimitaient vergers, bois de haute fente et jardins enserrant en équerre l'abbaye.

Une aile de dépendance fermait au Sud la grande cour. Elle était entièrement l'œuvre de Plouvier. Avant lui existait seulement un pavillon d'infirmerie endommagé, on s'en souvient, qui lui servit pour amorcer la nouvelle construction. Actuellement, elle est à peu près entièrement détruite.

Bâti au siècle dernier, un autre pavillon, celui où se tient l'actuelle communauté, a englobé les murs du premier et le reste de la ferme a disparu. Mais dans les nouveaux bâtiments qui longent aujourd'hui à l'Ouest la grande cour des ruines, on en retrouvera certains éléments réutilisés, en particulier les deux portes en plein cintre dont l'une, la plus grande, large de 2 m. 45, était sans doute, entre étable et écurie, le passage vers le Sud du domaine, l'autre, large de 1 m. 50, la porte du bûcher. Cette ferme elle-même a été bâtie sur la base d'un mur encore visible à l'intérieur des granges, et que Plouvier avait prolongé vers le Sud pour isoler le domaine abbatial des cours de l'abbaye.

Quand nous aurons attiré l'attention des visiteurs sur les ruines presque arrasées, au Sud-Est de la grande cour de l'ancien cloître, où se tenait le pavillon de la cuisine; sur les vestiges de soubassement de ce cloître, caractérisées seulement à l'angle N.-E.; sur les ar-

mairies, visibles sur quelques pierres dispersées, de Pierre Tanguy, Abbé à cette époque, nous aurons signalé, croyons-nous, tout ce qui demeure des grands travaux du Frère Robert Plouvier.

Non cependant: n'oublions pas ces ruines amassées dans l'angle de la nef et du croisillon Sud où le four à chaux et son épaulement, construits au siècle dernier, se mêlent aux vieux murs. Il se peut même que cet amas de décombres soit archéologiquement très important. Avant Plouvier, cet espace était une cour qu'il sépara en deux suivant un plan encore visible: au Nord, un puits de lumière entre l'église et la petite aile qu'il créa alors; au Sud, où se tient le massif actuel du four à chaux, une chambre donnant sur le cloître. A l'étage supérieur, la bibliothèque s'éclairait sur le puits de lumière et sur le « préau » qu'elle atteignait en surplombant la galerie Nord du cloître.

Une anomalie apparaît ici: à l'époque où Plouvier arrive à Landévennec, une cour occupe l'angle de la nef et du croisillon Sud, où ce que nous savons de l'ordonnance générale des abbayes bénédictines nous laisserait prévoir l'angle Nord-Est du cloître; et Plouvier, suivant l'habitude qu'il prendra dans sa carrière, ne profite ni de cet espace, ni du délabrement du cloître pour l'y transporter, malgré la tendance des Mauristes à cette époque d'unifier l'architecture de leurs abbayes, comme ils avaient fait de la vie monastique.

On voit l'importance de cette partie des ruines pour l'archéologue: le cloître a-t-il toujours été à l'emplacement occupé au XVIII<sup>e</sup> siècle, ou bien, à une époque où les bâtiments conventuels plus humbles se resserraient davantage, se trouvait-il réellement à la place de cette petite cour? Cette dernière supposition est plausible; divers indices semblent l'indiquer sans être encore assez significatifs pour nous permettre de l'affirmer. Des fouilles dans le sol du puits de lumière et de la chambre adjacente, une fois dégagé le massif du four à chaux (8), pourraient seules nous l'apprendre. Il resterait alors à expliquer ce déplacement insolite; les raisons nous en apparaissent bien, mais, hypothèses encore fragiles, elles n'ont pas leur place dans cette étude.

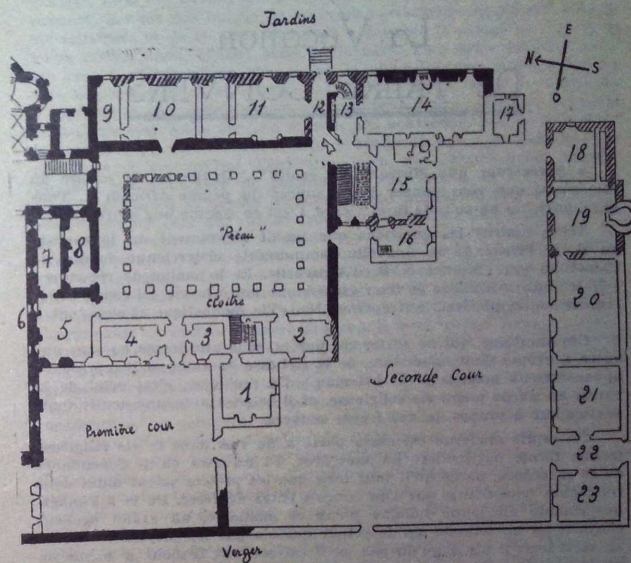
M. GUIOMAR.

NOTES

- (1) Archives départementales: carton 2 H 2, 2 H 3.
- (2) Prieuré dépendant de Landévennec.
- (3) Il était probablement frère cadet ou neveu de Dom Denis Plouvier, autre architecte de Saint-Maur, également né à Bapaume (Lambert).
- (4) Lambert, E. (Voir Bibliographie).
- (5) Remarquons que, dans la terminologie de l'époque, le premier étage correspond à notre rez-de-chaussée et le second à notre premier étage.
- (6) 1657? A cette date en effet Plouvier était en fait à Saint-Savin de Lavedan.
- (7) Gravure numéro 159 de l'Édition Peigné-Dalacourt.
- (8) Les pierres circulaires du four de l'ancienne boulangerie ne se retrouveraient-elles pas dans le four à chaux construit au siècle dernier, de coupe circulaire semblable?

BIBLIOGRAPHIE

- Lambert, E. — L'ancienne église de Saint-Pé de Bigorre (appendice sur les documents relatifs à l'abbaye de Saint-Pé, p. 34), dans « Echos de Saint-Pé », numéros 73-76, Bagnères-de-Bigorre 1943.
- Lambert, E. — La reconstruction de l'Abbatiale de Saint-Maixent au XVII<sup>e</sup> siècle Revue Mabillon, janvier-avril 1946.
- Guiomar, M. — L'ancienne abbaye bénédictine Saint-Guénolé de Landévennec. (Mémoire pour le diplôme d'Études Supérieures d'Art et d'Archéologie en Sorbonne). Non publié



Plan sommaire du « premier étage » de l'Abbaye de Landévennec, après les travaux de Frère Robert Plouvier (1655).

En noir = Vestiges assez importants.  
Hachuré = Vestiges très ruinés ou incertains.  
Blanc = Constructions disparues.

- |                         |                                  |
|-------------------------|----------------------------------|
| 1. Infirmerie.          | 13. Lavabo et entrée de la cave. |
| 2. Chambre d'hôtes.     | 14. Réfectoire.                  |
| 3. Chambre du portier.  | 15. Cuisine et dépense (d).      |
| 4. Procure.             | 16. « Salle des garçons ».       |
| 5. Cellérierie.         | 17. Pressoir.                    |
| 6. Mur Sud de l'église. | 18. Débarras?                    |
| 7. Puits de lumière.    | 19. Boulangerie et four.         |
| 8. Chambre.             | 20. Bûcher.                      |
| 9. Prison.              | 21. Ecurie.                      |
| 10. Salle capitulaire.  | 22. Passage.                     |
| 11. Salle des hôtes.    | 23. Etable.                      |
| 12. Passage du jardin.  |                                  |

## La Vocation DE FRÈRE CONVERS

« Avez-vous une Mission, des écoles?... Quelle est la nature du rôle social que vous pensez jouer auprès du peuple africain?... Vous allez défricher un coin de forêt vierge. C'est en somme une entreprise? »

Telles étaient les questions que posait récemment un journaliste au R. P. Prieur de la nouvelle communauté cistercienne fondée au Cameroun par l'Abbaye N.-D. d'Aigubelle. Et le moine de répondre : « Notre but, introduire et fixer en Afrique noire la vie religieuse strictement contemplative... Entreprise? Non. Vie monastique et c'est tout. »

Ces questions, qui ne se les est posées, sous une forme ou sous une autre, à propos d'un monastère, de la richesse humaine qu'il représente, apparemment mise sous le boisseau? Ce problème, c'est celui de la valeur en soi de notre vie religieuse, et il se pose avec une acuité toute particulière à propos de nos frères convers.

Un esprit moderne est assez porté à ne voir dans la vie religieuse qu'une forme particulière du sacerdoce. Et ce n'est qu'en dépendance de ce sacerdoce, parce qu'il faut bien que les prêtres soient aidés dans les tâches matérielles, que l'on conçoit l'état de frère. De là à l'imaginer comme un jeune homme pieux et médiocre, un grand pécheur converti ou un homme sur le retour qui n'a pas les moyens d'accéder au sacerdoce, il n'y a qu'un pas, et il est souvent franchi, si même on ne va pas plus loin.

Nous verrons quelle part de vérité renferme ce jugement, mais dès maintenant il nous faut repousser ce qu'il renferme de péjoratif. Serviteurs du sacerdoce, certes les frères le sont, et c'est là une de leurs plus grandes fiertés. Y a-t-il meilleur moyen de servir le Christ que de le servir dans ses prêtres? et la grandeur de ce service ennoblit et légitime tout ce que leur vie contient d'humble et de caché. Mais s'ils servent le sacerdoce, c'est de façon vraiment positive; par leur appartenance même à la communauté, à sa vie de prière et de sacrifice sur lesquelles s'appuie l'exercice du sacerdoce monastique, ils y participent réellement, contribuant à répandre sur le monde les grâces que le Seigneur met dans les mains du prêtre. Ce n'est pas en vain qu'ils sont sous le patronage de saint Joseph, qui « ne fut ni prophète, ni apôtre, ni prêtre, ni docteur... mais n'en est pas moins le plus grand saint après la Vierge Marie », puisant sa sainteté dans une union sans pareille au Christ-Prêtre.

Néanmoins, si grand qu'il soit, ce service ne suffit pas à rendre compte de la vocation d'un frère convers. Il faut redire, avec Dom

Delatte, qu'il est « véritable religieux et moine ». Pour le bien comprendre, il n'est pas inutile de reprendre conscience de l'essence de la vie religieuse et de la place que peut y occuper le sacerdoce. Qu'est-ce qu'un moine sinon, comme nous le dit notre Père saint Benoît « celui qui cherche Dieu »? Qu'est-ce que la vie religieuse, sinon « l'effort vers la perfection de la charité » (saint Thomas). Rien de tout cela n'implique le sacerdoce. Celui-ci est une investiture pour une fonction, celle-là un état. Aussi bien ne sont-ils pas contradictoires et, unis dans la personne du prêtre-religieux, ils y réalisent une splendide harmonie. Mais si aujourd'hui, l'Eglise, animée par l'Esprit-Saint, appelle un plus grand nombre de religieux qu'autrefois à la cléricature, il serait contraire à sa pensée d'éliminer pour autant de la vie religieuse ceux de ses fils chez qui elle ne reconnaît pas une vocation sacerdotale. Du temps de saint Benoît la grande majorité des moines étaient des laïcs qui, poussés par le désir de se consacrer à l'unique service de Dieu, entraient au monastère pour y « militer sous une règle et un Abbé ». Ce dernier, qui pouvait être laïc, choisissait parmi ses fils quelques sujets qu'il présentait au sacerdoce afin d'assurer les besoins spirituels de la communauté et éventuellement des populations vivant dans le rayonnement de l'Abbaye. Il lui arrivait aussi d'accueillir des prêtres désireux de vie religieuse. Mais la Règle nous montre bien que tous étaient également religieux. Dans la suite la vie de beaucoup de monastères s'orienta vers une activité à peu près exclusivement cléricale et, en conséquence, on tendit à ne plus voir que des moines-prêtres. Pour parer aux nécessités matérielles de l'Abbaye et gérer ses domaines, on eut recours à une aide extérieure, hommes et femmes qui, peu à peu, se lièrent par serment à l'Abbé ou à l'Abbesse. C'est à ces « convertis » que fut tout d'abord donné le nom de « Convers », et l'institution eut son apogée au XII<sup>e</sup> siècle au temps des « granges » cisterciennes. Dans la suite, la puissance foncière des monastères s'étant réduite, ces convers se rapprochèrent progressivement de l'Abbaye et finirent, tout en gardant leur nom, par y entrer et s'intégrer à la communauté. Sous l'impulsion de l'Esprit-Saint nous sommes ainsi revenus, avec une simple différence de proportion, à l'aspect primitif du monastère bénédictin où il n'y a qu'une seule communauté avec des religieux qui sont clercs et d'autres qui sont laïcs.

Ce sont même ces derniers qui nous montrent le plus clairement où réside le mystère de la vie religieuse, vie de consacré au service de Dieu, dans un office de louange et de réparation, vie au service de l'Eglise et de la Communauté chrétienne qu'ils représentent et dont ils rassemblent la prière et l'offrande. En un certain sens ils sont plus uniquement les représentants du monde laïque, témoins et ambassadeurs devant Dieu de leur famille, de leur métier, de leur milieu social, de leur patrie. C'est bien là le cœur du mystère de toute vocation religieuse et monastique, qui ne s'explique que par l'absolu de Dieu, parce qu'Il a droit, dans sa toute-puissante miséricorde, de vouloir certaines âmes pour Lui tout seul, pour ne servir que Lui. Et c'est cela même qui scandalise parfois nos contemporains, trop soucieux d'efficacité concrète.

Et pourtant, il arrive que certains frères convers ne sont entrés au monastère qu'après avoir dû renoncer à entreprendre ou à poursuivre leur marche vers un sacerdoce auquel ils se sentaient appelés. Certes nous ne pouvons nier que, à côté de ceux qui nous viennent mus par le désir de servir Dieu dans l'humilité du travail manuel ou qui sont attirés à la vie religieuse sans avoir une vocation sacerdotale, de très bonnes recrues nous sont fournies par des aspirants à la prêtrise. Mais faut-il en conclure un pis aller ? Gardons-nous en bien. Notre foi ne nous dit-elle pas que lorsque Dieu appelle quelqu'un, Il lui donne toujours les moyens, sauf infidélité de sa part, de le suivre sur la route qu'Il lui indique ? Ne s'est-il pas servi au contraire de cet échec pour faire sentir à cette âme que sa voie était ailleurs, pour l'enrichir et élargir ses horizons spirituels ? La raison doit parfois reconnaître son impuissance en face du libre dessein de Dieu.

Il n'y a qu'une seule communauté, disions-nous. C'est devant Dieu d'abord que cette unité prend toute sa valeur et qu'elle s'enracine. Unité de notre idéal, de notre Règle, unité de notre profession. C'est dans les mêmes termes que tous prononcent leur engagement définitif par les vœux perpétuels de stabilité, de « conversion des mœurs » et d'obéissance, qui sont faits selon le même rituel et bien souvent au cours de la même cérémonie. Unité de notre prière : nos frères — les Matines mises à part — récitent le même office canonial que les clercs, s'unissent à la psalmodie et au chant, participent aux cérémonies, à l'oraison conventuelle. La Communauté se trouve aussi rassemblée au réfectoire, au chapitre, écoutant les mêmes lectures, les mêmes conférences. Unité enfin dans le travail, puisque clercs et frères se trouvent rassemblés dans le même emploi, attelés aux mêmes tâches, en particulier à l'occasion des travaux d'entretien, balayage, vaisselle, ou des grands travaux saisonniers.

C'est sur cette unité de fond que se greffent les activités diverses permettant à chacun d'épanouir sa personnalité propre au service de sa vie religieuse et de la vie de la Communauté. Là encore, sans méconnaître la valeur du travail humble et effacé — bien des saints y ont tressé leur couronne — il nous faut repousser un préjugé facile, sinon trop répandu, qui y verrait la caractéristique du travail de nos frères. C'est au contraire, dans toute la mesure du possible et selon leurs aptitudes ou les besoins du monastère, à une tâche de spécialistes, qu'ils sont appliqués, en vue de laquelle on a le souci de les former, de les perfectionner et où ils sont amenés à prendre des responsabilités. Et les clercs eux-mêmes, pendant leurs heures de travail manuel, sont appelés bien souvent à jouer le rôle de main d'œuvre non spécialisée et à travailler sous la conduite d'un convers. Leur travail pourra aussi présenter un caractère intellectuel ou artistique — des exemples en sont fournis par toutes les Congrégations. Pour tous, du reste, en plus de la formation commune qu'ils reçoivent du fait de leur participation à l'office divin et aux réunions conventuelles, il y a un temps consacré à l'étude, variant avec les conditions d'âge et d'ancienneté, sans compter les temps libres que chacun peut employer à sa guise. Si bien qu'en

faisant le total des heures de la journée où l'esprit trouve à se nourrir, on doit constater qu'à cet égard bien des gens cultivés sont moins favorisés. Et s'il y a des moments où un esprit avide doit se mortifier un peu — qui n'a à offrir de tels sacrifices ? — il y trouvera l'occasion d'une purification de l'intelligence, elle-même au service du spirituel.

C'est donc une vie harmonieuse qui s'offre ainsi à l'âme en quête de Dieu, lui permettant de se situer au niveau de sa sublime vocation. Nous ne pouvons oublier la parole de Pie XI parlant des frères, dans une lettre apostolique sur la vie religieuse : « ... Il est juste qu'ils aient une profonde estime pour le don céleste de la vocation et qu'ils en rendent grâce à Dieu. » Cet appel peut s'adresser à toutes sortes de gens : point n'est besoin de dons extraordinaires ou d'une formation intellectuelle poussée, bien que celle-ci ne soit pas à dédaigner, loin de là ; mais plutôt une intelligence pratique, la connaissance d'un métier ou l'aptitude à en apprendre un — et Dieu ne refuse pas ces dons à ceux qu'Il appelle. Et surtout, avec la bonne volonté et la persévérance, une grande estime pour la fécondité d'une vie toute consacrée au service de Dieu, plongée dans le mystère de son amour.

**RÉABONNEMENT**  
du Bulletin

**COTISATION**  
d'« Ami de Landévenec »

Avec le présent numéro finissent la plupart des abonnements à la « Chronique de Kerbénéat ».

Nous nous voyons contraints de demander désormais un minimum de 175 francs à ceux qui désirent continuer leur abonnement.

— Nous serions également reconnaissants aux « Amis de Landévenec », (membres bienfaiteurs et membres adhérents) de vouloir bien verser dès maintenant leur cotisation annuelle de 100 francs pour 1952. — Pour continuer de recevoir le bulletin, il leur suffira d'ajouter 75 francs à cette cotisation. L'envoi du numéro de janvier tiendra lieu d'accusé de réception.

Pour tout envoi, prière instante d'indiquer le motif :

Abonnement à la « Chronique » 1952.

Cotisation « Amis de Landévenec » 1952.



Vue générale de Landévennec. — Le bourg; les bâtiments de l'abbaye et les ruines de l'église (en premier plan, au milieu). — Au fond, l'anse de Penforn.



## CHRONIQUE DE NOS MONASTÈRES

### KERBÉNÉAT.

Au lendemain des ordinations de juin, les professions s'échelonnent au cours du mois de juillet. C'est d'abord le 2 juillet, en la fête de la Visitation, la profession triennale de notre Père François de Sales d'Yvoire (du diocèse d'Annecy). Notre Révérendissime Père Abbé dégage le sens de ce mystère joyeux de la Vierge. Humilité de Marie qui porte l'Amour incarné. Humilité d'Elisabeth qui s'ouvre à cet Amour. Humilité du moine qui par sa profession se livre tout entier à l'Amour; de lui comme de la Vierge, on peut dire : « Beatus qui credidisti », Bienheureux vous qui avez mis votre foi dans l'Amour et vous êtes donné à Lui.

La foi n'est-elle pas une nécessité pour des moines qui doivent manifester le Christ, en être les témoins ? Le 11 juillet, en la fête de la Translation des reliques de Notre Père Saint Benoît, où nos frères Pierre Huon, de Pluznet, et Guénolé Malléjac, de Plougastel-Daoulas, font profession perpétuelle, après avoir rappelé que les saints sont la parure, la raison d'être et les témoins de l'Eglise, notre Révérendissime Père présente Saint Benoît comme le Religieux, l'Adorateur du Père; à son exemple, le moine doit être témoin de la sainteté de l'Eglise, revêtu qu'il est de la lumière et de la force du Christ.

Cette force et cette lumière ne lui manqueront pas s'il s'appuie sur Dieu, sur Dieu seul. De lui comme de Sainte Anne, en la fête de laquelle nos frères Yves Abily, de Saint-Pierre-Quilbignon, et Jean-Marie Penn, de Dinon, prononcent leurs vœux temporaires, on pourra dire alors « Expectavi Dominum et intendit mihi. » — « J'ai espéré dans le Seigneur et Il m'a exaucé. » — Au jour de la profession le moine met son espérance en Dieu pour toujours. Il n'a qu'un désir, qu'une ambition : chercher Dieu et le posséder. Rien d'autre désormais ne compte plus pour lui. Et cette espérance, Dieu ne peut la décevoir, car Il est fidèle : Il se donne dans la mesure où on le recherche.

Le 27 juillet, nous recevons des Religieuses Ursulines de Quimperlé une relique insigne de saint Guénolé qui se trouvait en leur possession. Il s'agit d'une partie de la calotte cranienne. En échange, elles veulent bien se contenter du fragment qu'elles nous avaient donné précédemment. Qu'elles trouvent ici nos remerciements. C'est sans contredit le plus beau cadeau que nous ayons reçu pour Landévennec, et nous espérons pouvoir y ramener bientôt, avec la solennité qui convient, le chef de celui qui, voici près de quinze siècles, y fonda le premier monastère breton. Peut-être n'est-ce qu'une coïncidence, mais cette heureuse nouvelle nous parvient précisément le jour anniversaire de celui où Landévennec redevint l'an dernier une terre monastique.

Le 33<sup>e</sup> Congrès du Bleun-Brug à Sainte-Anne d'Auray est encore pour nous un anniversaire, puisque, l'an dernier, à Saint-Pol-de-Léon, fut solennellement annoncé la restauration de Landévennec. Nous ne saurions dire de quel élan généreux ce « Bleun-Brug des Saints » a été le point de départ au milieu de nos populations bretonnes, et quels espoirs il a fait naître au cœur des moines de Kerbénéat.

Le 10 août a lieu à Quimper le jubilé sacerdotal de Mgr Cogneau. Beaucoup d'entre nous ont reçu de ses mains les ordres sacrés; aussi, notre Père Abbé se devait-il de représenter Kerbénéat et Landévennec à la messe que le vénéré jubilaire célébra à Quimper, en l'église Saint-Mathieu, où il fut baptisé.

Une cérémonie analogue se déroulait le 28 août dans la chapelle des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire, à Landerneau: la Révérende Mère Claire de Jésus y fêtait son soixantième anniversaire de vie religieuse. La grand-messe fut présidée par Mgr Cogneau qui, coïncidence curieuse, avait été baptisé la même année que la jubilaire et dans la même église à peu de semaines d'intervalle. Avant l'offertoire, le R. P. Joseph, de Kerbénéat, après avoir rappelé les principaux événements de la vie de Mère Claire de Jésus, exalta le pouvoir rédempteur de la souffrance acceptée avec confiance et amour.

Deux jours auparavant, le dimanche 26 août, notre Père Abbé, accompagné de deux religieux, s'était rendu au pardon de Sainte-Anne La Palud. Le mauvais temps avait failli compromettre les solennités habituelles. Mais au matin, le vent avait chassé la pluie et les pèlerins affluaient de toutes parts pour honorer sainte Anne. Le moine de Landévennec s'y sent un peu chez lui. Jadis, Sainte Anne était dans la mouvance du monastère: jusqu'à la Révolution, huit fermes lui payaient encore redevance, mais cette vassalité bien plus morale qu'effective était largement compensée par la façon dont l'abbé défendait les intérêts de ses fermiers, et il faisait bon vivre sous la crosse. Peut-être est-ce pour cette raison, remarquait malicieusement ce jour-là M. le Recteur de Plonévez-Forzay, que ses paroissiens se sont fait un devoir d'aller travailler à Landévennec.

≡

Se rendant au Pardon du Folgoët, Mgr Fauvel s'arrête à l'abbaye le 7 septembre. Il est accompagné de Mgr Parenty, évêque auxiliaire d'Arras, qui veut bien nous parler de son diocèse. Divisé en trois régions, minière, agricole, côtière, ce diocèse est très inégalement favorisé du point de vue religieux. C'est la région minière qui, malgré la formation d'une élite, souffre le plus de la déchristianisation. La région agricole possède une J. A. C. très bien organisée. Quant à la région côtière, elle est restée assez croyante et a une grande dévotion pour la Sainte Vierge. Qui n'a entendu parler de Notre-Dame de Boulogne? Comme la Bretagne, le Pas-de-Calais doit sa foi aux moines qui, jadis élevèrent de nombreuses abbayes plus ou moins bien conservées. Mais la prière monte encore des abbayes de Notre-Dame et de Saint-Paul de Wisques. Et Mgr Parenty nous demande de nous unir à nos frères pour obtenir de Dieu que la foi grandisse dans son diocèse.

A la session grégorienne de Quimper (3-8 septembre), le R. P. Laurent Gougay assure un cours pratique de direction chorale. La session, comme celle de Redon la semaine précédente, est organisée, on le sait, par l'Ecole Grégorienne de Bretagne qui accomplit dans notre région un effort semblable à celui des écoles du Mans, du Midi, de Lyon, du Nord, etc., sous le contrôle et l'impulsion de l'Institut Grégorien de Paris. On mesure l'importance et le rayonnement de cette école si l'on note le grand nombre des élèves inscrits — près de 400 — prêtres, séminaristes, religieux, religieuses et laïcs, dont le désir est d'assurer dans nos églises un chant vraiment digne du culte divin.

Nos frères convers Corentin et Georges prennent l'habit monastique le 19 septembre.

## LANDÉVENNec.

7 juillet. — Cinq gaillards ruisselant de sueur débouchent en plein midi dans la cour des ruines. La cloche s'agite nerveusement et sans tarder la porte de clôture s'ouvre largement.

— Mênilmontant?

— Lui-même, mon Père, et bien représenté, n'est-ce pas?

Oui, c'est Mênilmontant qui a donné le branle aux équipes de Routiers volontaires pour le travail des vacances, comme en décembre 1950 Plomodiern ouvrait la marche aux nombreux groupes venus de toute la Cornouaille avoisinante. L'équipe de Mênilmontant et deux (jeunes) Bretons de Paris forment l'avant-garde de ces nombreux groupes d'étudiants qui ont entendu « l'appel des ruines ».

Beaucoup de jeunes, dès cette année, se sont offerts individuellement ou en groupe pour nous prêter main forte.

S'il nous avait été possible d'héberger tant de bonnes volontés, le Lann de saint Guénolé se fût transformé en une populeuse cité de jeunes, ardemment désireux de faire revivre la Maison de Dieu dévastée.

Sans chercher d'autre récompense que la joie de « Servir », ils nous sont arrivés de diverses provinces: Paris et banlieue, Amiens, Châlons-sur-Marne, Reims, Moulins. A Landévennec, Bretons de Paris et Bretons du Finistère ont uni leurs efforts. Ils sont venus avec leur maison sur le dos, prêts à se faire tour à tour ouvriers et cuisiniers, car ils savent que nous sommes logés très à l'étroit et insuffisamment équipés pour recevoir beaucoup de monde.

D'aucuns se demandaient si des étudiants, peu ou point entraînés aux travaux manuels feraient œuvre utile et avantageuse. Eh bien! la preuve est faite qu'à défaut de compétences particulières, le courage, l'entrain et une grande disponibilité leur ont permis de ne pas nous décevoir. Nos Routiers se sont prêtés de bonne grâce à des travaux variés: fenaison (tardive cette année puisque le foin ne fut rentré que le 14 juillet), arrachage des pommes de terre, terrassements, travaux de canalisation, etc... Pendant une quinzaine, l'équipe de Paris et Châlons s'est attelée avec ardeur à la construction d'un passage courant le long du mur de clôture en bordure de l'Aulne; ce qui permettra bientôt aux promeneurs d'atteindre la pointe de Penfor sans passer par la propriété. Les étudiants de Châlons allaient partir, quand un groupe de Joclistes (Amiens) de passage à Landévennec, s'arrêta à l'abbaye où, pendant deux jours, il continua la petite digue déjà bien avancée. Profondément touchés de votre charité, chers jeunes, les Moines de Saint-Guénolé font monter vers Dieu leur prière reconnaissante. Que Notre Bienheureux Père vous aide tout au long de cette année scolaire à faire une bonne route dans la joie et la paix. Kénavo!

≡

La baraque-église de Saint-Pierre-Quilbignon nous a été octroyée grâce à la bienveillance du M. R. U. Une bonne vingtaine d'ouvriers bénévoles quilbignonnais et conquetois, compatriotes de notre Révérendissime Père Abbé et de notre Père Joseph s'étaient réunis spontanément autour d'un chef d'entreprise et en deux jours, avec une rapidité record, démontaient et transportaient la maison de bois aux 500 mètres carrés de plancher. Le train impressionnant des neuf camions transporteurs débarquait à Landévennec le 21 juillet au soir; ils étaient prêtés par divers propriétaires, entrepreneurs, charbonniers, mino-

tiers... On surprit de savoureuses réflexions. A l'embarquement à Saint-Pierre : « Je suis contente, disait une femme, de voir mon mari travailler comme ça et suer pour Landévennec. » Un des chauffeurs avec conviction... et ferme propos : « On fait tellement de mal dans la vie, même des fois sans le savoir, qu'on peut faire du bien de temps en temps. »



Les mois de juillet et août ont connu, il va de soi, une grosse affluence de visiteurs. Familles en vacances, groupes paroissiaux, patronages, chorales, touristes... belges et suisses.

Quelques groupes d'Action Catholique ont fait à l'Abbaye une promenade-pèlerinage: petits séminaristes de Pont-Croix, équipes enseignantes (professeurs de l'enseignement primaire), jacistes (Plougastel, Rumengol, etc...).

Les Scouts, éternels itinérants, ont trouvé à s'installer sur la grève et dans les sous-bois: La Joliverie, Saint-Sébastien-sur-Loire, Nantes, Bonne-Nouvelle de Rennes, Saint-Marc de Brest, Lannilis. Ils voisinaient avec des « Colons » de Saint-Malo, de l'Oise et du Nord.

Nous ont honoré de leur visite, entre autres: Mgr Le Stourm, évêque d'Amiens, venu à Crozon revoir la colonie des jeunes de Levallois-Perret (dont il fut le curé), le Révérendissime Père Abbé de Solesmes, accompagné de son neveu Dom Guénolé Cozien, moine d'En-Calcat, et de dom Sévellec, curé de Solesmes; le Révérendissime Père Abbé de Thymadeuc; le R. P. Ménez, Prieur de l'abbaye Sainte-Marie de la Source à Paris.

#### UN JOLI GESTE

Un studieux garçon de L..., en récompense de son travail et de ses succès scolaires, recevait des siens des « bons points » en pièces de 20 francs. A son arrivée en vacances, il vient remettre au R. P. Supérieur un rouleau de 25 sonnans, de quoi se faire inscrire au nombre des « Amis de Landévennec ».

### Nouvelles de l'Ordre Monastique

— Le 2 juillet dernier, 101<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Pierre-qui-Vire, six religieux de l'Abbaye s'installaient à Binh-Dai, près Saigon. C'est la deuxième fondation de ce monastère en Indochine; la première datant de 1940, est établie à Thien-An (Paix céleste), aux portes de Hué.

— Les trappistes d'Aiguebelle (Drôme), fondent la communauté « Notre-Dame d'Afrique » au Cameroun, mission de Yaoundé.

— En Hongrie, le R. P. Abbé de Zirc (l'Abbaye cistercienne la plus nombreuse du monde: plus de 200 moines), arrêté et jugé dans le procès de Mgr Groesz, a été condamné à 14 ans de travaux forcés.

— Le Révérendissime Père Abbé de Solesmes, Dom Germain Cozien (de Pleyben), a fêté, le 25 juillet, le cinquantenaire de sa profession religieuse, ses 40 ans de sacerdoce et ses 30 ans d'abbatit.

## ASSOCIATION

### " LES AMIS DE LANDÉVENNec "

Liste arrêtée au 1<sup>er</sup> septembre

#### MEMBRES FONDATEURS

Boullé, James, Mme Vve, Saint-Brieuc.	Rolland, L., Docteur, Saint-Marc-Brest.
Gall, René (Le), Mme Vve, Landévennec.	Roullin, Paul, Mme Vve, Pontmain.
Goff (Le), M <sup>re</sup> , Notaire, Plougastel-Daoulas.	Signor, M., Mme, Beuzec-Cong.
Guillev, Charles, M, Bruxelles.	Tandre (Le), Emile, Concarneau.
Leaachmeur, Maria, Mlle, Quimper.	Anonyme, Pont-l'Abbé.
Porte, M., Mme, Rio de Salado, Oran.	Congrégation du Saint-Esprit, Saint-Brieuc.
Prigent, Chanoine, Aumônier, Landerneau.	

#### MEMBRES PROTECTEURS

S. E. Mgr Le Bellec, Evêque de Vannes.	Korvingant, M., Morlaix.
Canot, M., notaire, Landerneau.	L'Her, Joseph, M., Guennou.
Comte (Le), Gabrielle, Mlle, Paris.	Louët (Le), Chanoine, Pont-l'Abbé.
De (Le), Arsène, M., Mme, Camaret.	Meynot, André, Cap-Cez, Fouesnant.
Dumoulin, Léon, M., Roelange-sur-Gecr.	Monot, Abbé, recteur, Logonna Daoulas.
Guillet, Miles, Moëlan-sur-Mer.	Valery, Mme, Paris.
Kraudren, Joseph, famille, Camaret.	Guennégant, Louis, M., Ploudan'el.
Korhuel, Mme Vve, Plougastel-Daoulas.	Cercle Celtique, La Baule.
Anonyme, Landerneau.	

#### MEMBRES BIENFAITEURS

Anonyme, Saint-Sauveur.	Briand, Mme, pâtisserie, Quimper.
Abgrall, Jeanne, Mlle, Paris.	Bris (Le), M., Mme, Brest.
Agostini, Mme Vve, Lannéanou.	Brun (Le), Mlle, Tréogat.
Allot, Jean, M., Mme, Lannéanou.	Cabioch, Mathieu, famille, Roscoff.
Allot, Mme, Concarneau.	Cabioch, Jean-Marie, Mme Vve, Roscoff.
Arel, Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.	Cadieu, Joseph, famille, Camaret.
Balcon, Abbé, Curé-doyen, Rice-sur-Belon.	Cailliat, Claude, M., Ormesson.
Bales, Mme, Ergué-Gabéric.	Callo, François, famille, Brest.
Barc, M., Paris.	Calvar, Yves, M., Mme, Moëlan-sur-Mer.
Barrazer, famille, Plougastel-Daoulas.	Calves, Maryvonne, Plougoven.
Barzic, Mme, Rice-sur-Belon.	Cam, Théophile, M., Mme, Ile Molène.
Bellec, Jean-Louis, Docteur, Moëlan-sur-Mer.	Canévet, M., Mme, Tréogat.
Bellec, André, M., Morlaix.	Cap, Mme, Plougastel-Daoulas.
Bernard, Abbé, Vicaire, Pont-l'Abbé.	Caricou, André, M., Mme, Ile Molène.
Berze, M., La Clarté-Ploumanach.	Caricou, Pierre, M., Mme, Landévennec.
Berthuel, Mme, Yves, Fouesnant.	Celle (de la), Villebaton, par Bannat.
Berthévas, François, M., Mme, Roscoff.	Challey, Mme, Vve, Douarnez.
Beux (Le), Joseph, Abbé, Brest.	Chapalain, M., Roscoff.
Beuze, Joseph, M., Rice-sur-Belon.	Charrier, Jacques, M., Paris.
Beuze (Le), M., Mlle, Treguene.	Clavicy, Jean-Pierre, M., Paris.
Bidaï, M., Carantec.	Anonyme, Landerneau.
Bihan, Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.	Cleuard, E., Docteur, Quimper.
Bihan et Corre, familles, Plougastel-Daoulas.	Coat, Mlle, Fouesnant.
Biliant, François, M., Plougastel-Daoulas.	Cohen, Maurice, M., Mme, Moëlan-sur-Mer.
Bions, Louis, M., Mme, Lanneuffret.	Colas, M., Mme, Saint-Marc-Brest.
Bolloré, M., Mme, Paris.	Collin, Pascal, M., Mme, Plouhinec.
Bolloré, M., Saint-Mandé.	Corbet-Pichon, famille, Saint-Marc-Brest.
Boulineau, Mme, Morgat.	Corbin, Octave, M., Mme, Brest.
Bousse (Le), Auguste, Ile Molène.	Coueff, Marc'el, famille, Rennes.
Bousin, M., Paris.	Cornic, Docteur, Douarnez.
Bozec, François, M., Mme, Plougassnou.	Corre, Marie-Anne, Mlle, Roscoff.
Bras (Le), Mme, Vve, Quimper.	Cozien, Alexandre, M., Brest.
Brelivet, Joseph, M., Lannilis.	Crenn, Pierre, famille, Landerneau.
Breton (Le), Henri, Mme, Camaret.	Cueff, Jacqueline et Michèle, Roscoff.

Cullandre, Aimé, M., Mme, Ile Molène.  
 Cullandre, François, M., Mme, Ile Molène.  
 Cullandre, Maur., Mme Vve, Ile Molène.  
 Dagonet, R. P., Le Saulechir, Etiolles.  
 Daniel, Jean, M., Notaire, Plougonven.  
 Dano, Jean, M., Quimper.  
 Delaporte, M., Mme, Camaret.  
 Delaporte, Jh. M., Mme, Château-du-Faou.  
 Delarue, Julien, M., Mme, Ile Molène.  
 Deroff, Jh. M., Mme, Roscoff.  
 Deslandes, Léon, M., Lillebonne.  
 Desplais, Edmond, M., Mme, Vitry.  
 Devogne, Henri, M., Moulin d'Ollainville.  
 Diquelou, Abbé, Recteur, Tréguenne.  
 Dohollan, M., Mme, Garches.  
 Donnadieu, James, Mme, Paris.  
 Duz-Rocher, Dr. Mme, Saint-Julien de Vou.  
 Dréau, M., Menierci, par Audierne.  
 Drelly, Th. M., Mme, Brest.  
 Dubreuil, M., Versailles.  
 Dupuis, René, M., Saint-Mandé.  
 Egaret, Abbé, Recteur, Plouégat-Guertrand.  
 Eken, Joseph, famille, Plougasseu.  
 Farge, Mme, Pct Maria, Landévennec.  
 Fave, Gouven, M., Mme, Picouvéz-Lochrist.  
 Fily, René, M., Mme, Cléder.  
 Fleury, André, M., Paris.  
 Formal (Le), M., Landévennec.  
 Fur (Le), Jean, famille, Camaret.  
 Gae-Sitit (Le), Séb., M., Mme, Roscoff.  
 Gall, Abbé, Aumôier, Rice-sur-Belon.  
 Gall (Le), Jean, M., Mme, Brest.  
 Gall (Le), Mme, Concarneau.  
 Gall (Le), René, Abbé, Curé-doyen, Foucnaat.  
 Garret, M., Tréguenne.  
 Gassis, Henriette, Mme, Châteaulin.  
 Gélébart, Abbé, Aumôier, Roscoff.  
 Gayet, M., Landerneau.  
 Goarant, Abbé, Recteur, St-Philibert-Tr.  
 Goat, Gabrielle, Mlle, St-Servan-sur-Mer.  
 Goadou, M., Mme, Leparhet.  
 Goff (Le), Robert, M., Mme, Brest.  
 Gouchet, Sylvestre, M., Mme, Ile Molène.  
 Grall, Denise, Mme, Paris.  
 Graveran, Roger, famille, Camaret.  
 Guéguen, Abbé, Recteur, Ergué-Gabrie.  
 Guéguen, Mme, Landévennec.  
 Guéguen, Pierre, M., Mme, Moëlan-sur-Mer.  
 Guéguen, Anastasie, Ploudiry.  
 Guéguen, M., Carantec.  
 Guët, Yves, Mme Vve, Moëlan-sur-Mer.  
 Guen (Le), Franç., M., Mme, Fontainebleau.  
 Guenne (Le), Commandant, Penhars.  
 Guennou, M., Mme, Guipavas.  
 Guerdavid, M., Carantec.  
 Guerneur, Jean, famille, Plougonven.  
 Guerneur, François, Mme, Landévennec.  
 Guern, Jean, M., Plouigneau.  
 Guzennec, Lieutenant-col., et Mme, Roscoff.  
 Guillou, A., Mme, Rice-sur-Belon.  
 Guillou, M., Mme, Dinéault.  
 Guiter (Le), Yvonne, Mlle, Plougonven.  
 Guivarch, Séb., M., Mme, Roscoff.  
 Guivarch, M., Mme, Roscoff.  
 Guyonard, L., Mlle, Rice-sur-Belon.  
 Haillet, Christian, Mme, Perreux-sur-Marne.  
 Hancœur, Paul, M., Rennes.  
 Hénaff (Le), Chanoine, Moëlan-sur-Mer.  
 Henriquet, Mme, Rice-sur-Belon.  
 Herjidan, André, famille, Saint-Philibert-T.  
 Herry, Mme, Henve.

Hervé, Abbé, Recteur, Camaret.  
 Hocricu, Leub., famille, Plougonven.  
 Hubert, Paul, M., Mme, Nantes.  
 Jacob, Yves, M., Vétérinaire, Plabennec.  
 Jaquemet, Jacques, M., Rennes.  
 Jestin, E., M., Paris.  
 Jolis, M., Mme, Paris.  
 Jordaney, M., Montrouge.  
 Jouan, M., Mme, Rice-sur-Belon.  
 Kerducuff, M., Mme, Landerneau.  
 Kerharo, famille, Plouigneau.  
 Kermaingant (de), Jean, M., Paris.  
 Kerneinguy (de), A., Mlle, Carantec.  
 Kérouncus, Mme, Plougastel-Daoulas.  
 Kercarzon (de), Mme, Le Froot, Carantec.  
 Landreun, Mme, Rice-sur-Belon.  
 Lannautin (de), Général, Roscoff.  
 Lact, Mme, Concarneau.  
 Lataud, André, M., Mme, Epinal.  
 Laurent, Franç., M., Mme, Plouge-Daoulas.  
 Laurent, Aug., M., Mme, Plougastel-Daoulas.  
 Lay (Le), Corentin, M., Mme, Saint-Denis.  
 Leblond, Jean, M., Mme, Roscoff.  
 Lebon, Marcel, M., Paris.  
 Leclair, Alain, M., Paris.  
 Lecour, R. P., Meknés-Palaisance (Maroc).  
 Legay, Augustine, Mlle, Plougasseu.  
 Lellis, M., Mme, Neully-sur-Seine.  
 Lemaitre, M., Soissons.  
 Lézoray, Jeanne, Mlle, Pluzunet.  
 Lézoray, Marie, Mlle, Coëtquidan.  
 L'Honoré, Abbé, Recteur, Prémelin.  
 Libéral, Docteur, Trois-Epis, Alsace.  
 Loin, Georges, M., Mme, Plougasseu.  
 Londe (de la), Loïc, M., Paris.  
 Longulleux, Jeanne, Mlle, Poulgoazec.  
 Lohys, M., Saint-Brieuc.  
 Lot, Henri, M., Mme, Paris.  
 Lunau-Page, M., Mme, Landerneau.  
 Lucas, Pierre, M.  
 Lucas, Maria, Mlle, Plouguer.  
 Maître-Gillet, famille, Brest.  
 Maistach, J.-Y., Mlle, Plouégat-Guertrand.  
 Mauch, Mme Vve, Lanueffret.  
 Maout, Albert, Mme Vve, Moëlan-sur-Mer.  
 Massenet, M., Brest.  
 Masson, Denis, M., Mme, Ile Molène.  
 Masson, Eugène, M., Mme, Ile Molène.  
 Masson, Jean-Noël, M., Mme, Brest.  
 Masson, Mlle, Ile Molène.  
 Mat, Hervé, M., Pont-Croix.  
 Mélonne, Robert et Christian, Camaret.  
 Mémargon, Alain, famille, Camaret.  
 Menou, Abbé, Vicaire, Carantec.  
 Mercier, Pierre, M., Courbovie.  
 Meunier, Roland, M., Mme, Le Coquet.  
 Meur (Le), Henri, Mme, Moëlan-sur-Mer.  
 Millet, Edouard, M., Mme, Camaret.  
 Monier, M., Plouigneau.  
 Morvan, Edouard, M., Lanildut.  
 Morvan, M., Kerbab, Landerneau.  
 Morvan-Bozennec, familles, Camaret.  
 Moté Rouge (de la), M., Mme, Le Pecq.  
 Nader, M., Mme, Concarneau.  
 Noguier, M., Plouigneau.  
 Oulher, Alain, M., Mme, Roscoff.  
 Pérau, Pierre, M., Mme, Roscoff.  
 Péron, Mme, Tréguen.  
 Péron, M., Mme, Tréogat.  
 Pérois, Abbé, Vicaire, Rice-sur-Belon.  
 Philippe, Docteur, Tréboul.  
 Poulain, Mme, Concarneau.  
 Prouff, René, M., Mme, Colombes.

Quéau, Chanoine, Curé-doyen, Pont-l'Abbé.  
 Quémant, Jeanne, Mlle, Roscoff.  
 Quément, M., Roscoff.  
 Ray (Le), Marg., Mlle, Plougonven.  
 Rebatu, Abbé, Vicaire, Clamart.  
 Rest (Le), A., M., Châteaulin.  
 Rhomer, Abbé, S. P. 73.973.  
 Riou, Yves, famille, St-Philibert-Trég.  
 Riou, Mme, Vve, Saint-Derrien.  
 Rivier, M., Mme, Paris.  
 Robert, B., M., Mme, Moëlan-sur-Mer.  
 Rocher, Auguste, M., Mme, Ile Molène.  
 Roger, J.-M., Mme Vve, Ile Molène.  
 Rognant, Mlle, Plougonven.  
 Rolland, Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.  
 Romilly-Monsec, Mme, Morlaix.  
 Rostand, Mme, Paris.  
 Rouat, M., Rice-sur-Belon.  
 Roux (Le), Chanoine, Recteur, Cléder.  
 Roux (Le), Marcel, Docteur, Plougasseu.  
 Roux (Le), Mme Vve, Concarneau.  
 Sabitère (de la), M., Gouesnach.  
 Saint-Hilaire (de), J.-F., Pont-Aven.  
 Saliou, Guillaume, Saint-Renan.

Seourance, Mme Vve, Carantec.  
 Séach (Le), Louis, Mme, Pleyben.  
 Seifé, Mme Vve, Roscoff.  
 Serre-Telmon (du), Mme, Paris.  
 Sparfé, Abbé, Recteur, Plouguer.  
 Surry (de), Mary, Mlle, Landerneau.  
 Talabardon, Victor, Mme, Roscoff.  
 Tépany, P.-M., famille, Camaret.  
 Théron, J., Mme, Rice-sur-Belon.  
 Thirion, M., Mme, Guesant.  
 Thomas, Jacques, Plouigneau.  
 Touille, Corentin, M., Tréogat.  
 Tréguier, Léon, M., Paris.  
 Trévan, M., Mme, Plouédern.  
 Tuat, Marie, Mlle, Ile Molène.  
 Vallières-Deshlières, J., Mlle, Paris.  
 Vandenbœde, M., Ambloise.  
 Ecole Libre des Filles, Douarrenez.  
 Ecole N.-D. Bonne-Nouvelle, Lambézellec.  
 E. M. Sup., Ecole files, Concarneau.  
 E. M. Sup., Ecole files, Rice-sur-Belon.  
 Filles du Saint-Esprit, Moëlan-sur-Mer.  
 Ecole des Freres, Pleyben.  
 Section Jaekis, Brasparis.

MEMBRES ADHERENTS

Abgrall, François, Mme, Landerneau.  
 Abgrall, Mme, Siaz.  
 Agenais, M., Mme, Brest.  
 Allain, François, famille, Brest.  
 Aniel, Mme, Siaz.  
 Anteroches, Alain, Mamrolle (Doubs).  
 Appert-Roudau, famille, Saint-Marc.  
 Arribat, famille, Quimper.  
 Auffret, François, M., Mme, Landévennec.  
 Auffret, Mme, Carhaix.  
 Auffret, Mlle, Relecq-Kerhuon.  
 Autret, Henri, famille, Brest.  
 Avray, Abbé, Bieury-les-Eaux.  
 Autret, Joseph, M., Mme, Collorec.  
 Balcon, Mme Vve, Brest.  
 Barar, Jean, Abbé, Saint-Marc-Brest.  
 Barar, Louis, Mme Vve, Brasparis.  
 Barbé, Mme, Brest.  
 Baron, Bernard, M., Saint-Marc-Brest.  
 Baron, Raymond, famille, Saint-Marc.  
 Barré, Yves, M., Mme, Pleyben.  
 Bars (Le), Henri, M., Saint-Marc-Brest.  
 Batauy, Gustave, famille, Saint-Marc.  
 Bee (Le), Christophe, famille, Brest.  
 Becam, M., Mme, Landerneau.  
 Bécam-Guyomar, famille, Landerneau.  
 Bellec, Mme, Huelgoat.  
 Bénédic, Mme, Carhaix.  
 Bénézet, Lieut. de vaisseau, et Mme, Lanveoc.  
 Bernard, Yves, famille, Landerneau.  
 Berre (Le), Alain, M., Mme, Ergué-Armel.  
 Berthel, Joseph, Mme, Ouesant.  
 Bescond (Le), Théo, Carhaix.  
 Bianic, Mlle, Brest.  
 Bidanel, Jules, famille, Saint-Marc-Brest.  
 Bideau, J.-Yves, M., Mme, Brasparis.  
 Bihan (Le), René, famille, Ergué-Armel.  
 Bihannic, Jean, M., Mme, Brest.  
 Blaize, François, famille, Saint-Marc.  
 Blaize, Guillaume, famille, Sainte-Adresse.  
 Blaize, Sébastien, famille, Saint-Marc.  
 Blanchard, André, St-Sebastien-sur-L.  
 Bloas (Le), famille, Piller-Rouge.

Bodéna-Berthou, famille, Brest.  
 Boissacq, E., M., Auray.  
 Borgne (Le), Hervé, M., Mme, Collorec.  
 Bothorel, M., Mme, Brest.  
 Bothorel, Pierre, famille, Landerneau.  
 Bouguen, Mme Vve, Landerneau.  
 Bouguennec, Marg., Mlle, Quimper.  
 Anonyme, Kersaint-Plabennec.  
 Boulle, Jean, Mme Vve, Saint-Marc-Brest.  
 Bourdonnec (Le), François, Abbé, Guingamp.  
 Bourhis, Alain, famille, Brest.  
 Bourhis, M., Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.  
 Braumodé, M., Mlle, presbytere, St Divy.  
 Branque, Jean, famille, Laz.  
 Bras (Le), Mme, Chalon.  
 Bras (Le), M., Mme, Landerneau.  
 Breant, Mme, Pleyben.  
 Breton, Marguerite, Mme, Versailles.  
 Briand, Marcel, famille, Landerneau.  
 Bris (Le), Mme, Crozon.  
 Bris (Le), Eugène, M., Mme, St-Marc-Brest.  
 Brest, Mme, Saint-Gouezec.  
 Broudin, Isidore, Mme, Daoulas.  
 Broudin, Tanguy, Mme, Daoulas.  
 Buffet, Gilbert, Mme, Douala (A. E. F.).  
 Burel, Guillaume, M., Mme, Collorec.  
 Cabonnec, Corentin, famille, Saint-Hermin.  
 Caer, Mme, Logonna-Quimerc'h.  
 Calan (de), Comte Jean, Paris.  
 Calvez (Le), Armand, Abbé, Plouéze.  
 Anonyme, Pont-de-Buis.  
 Cam, Joseph, Mme Vve, Landerneau.  
 Canvet-Moriec, famille, Brasparis.  
 Carrère, Albert, famille, Brest.  
 Castel, M., Mme, Carhaix.  
 Caubert, Jean, M., Quimper.  
 Cavaloc, Jean, famille, Landerneau.  
 Celson, Corentin, famille, Brest.  
 Chalon, Mme, Bel-Air, Landerneau.  
 Charles, Mme, Siaz.  
 Chausseped, Mlle, Quimper.  
 Chopin, Paul, famille, Landerneau.  
 Citharel, Hervé, M., Mme, Saint-Gezas.

Coatou, H., Mme, Pluguffan.  
 Coatanca, Léopold, famille, Saint-Marc.  
 Collin, Louis, famille, Saint-Marc-Brest.  
 Collo, François, famille, Brest.  
 Compas, Louise, Mlle, Ergué-Armel.  
 Corbel, Albert, M., Mme, Carhaix.  
 Coreuff, Mme, Saint-Marc-Brest.  
 Corneuc, Mme, Dincault.  
 Courty, Jean, famille, Lannédern.  
 Crachadeuc, Anna, Mme, Brest.  
 Croff, Jean, famille, Brest.  
 Créput, Roland, Quimper.  
 Cuet, Mme, Landerneau.  
 Dagon, Jean, famille, Brest.  
 Daniellou, Jean, famille, Brest.  
 Dantec, Mme, Saint-Marc-Brest.  
 Dantec, François, famille, Braspartis.  
 Dantec, famille, bourg, Laz.  
 Derrien, Mmes, Braspartis.  
 Desnoyers, William, famille, Brest.  
 Dicho, Pierre, M., Landerneau.  
 Dlougant, Jeanne, Quimper.  
 Doll, Dominique, M., Mme, Brest.  
 Doll, François, M., Mme, Brest.  
 Donnard, Suzanne, Mlle, Saint-Marc.  
 Donnard, famille, Saint-Marc-Brest.  
 Donnou, Mme, Landerneau.  
 Dora-Bouzeloc, famille, Saint-Marc-Brest.  
 Douguet, Mme, Saint-Goazec.  
 Dréan, Louise, Mme Vve, Vannes.  
 Du (Le), Gilles, Bric-de-l'Odet.  
 Dubrez, Jean-Girard, M., Carhaix.  
 Durand, M., Mme, Braspartis.  
 Durand, famille, Guipavas.  
 Fahler (Le), Maurice, M., Mme, Brest.  
 Faivre, Louis, famille, Brest.  
 Favennec, Mme, Braspartis.  
 Férec, Yves, famille, Saint-Marc-Brest.  
 Féredec, Edouard, Mme, Saint-Pierre-Quilb.  
 Fichoux, famille, Piler-Rouge.  
 Floc'h (Le), G., M., Châteauneuf-du-Faou.  
 Floc'h, famille, Ergué-Armel.  
 Floc'h, François, M., Saint-Marc-Brest.  
 Floc'h-Fribourg, Mme, Quimper.  
 Morvan-Fribourg, Mme, Quimper.  
 Forest, Marie-Thérèse, Mlle, Saint-Renan.  
 Frabot, Jeanne, Mlle, Braspartis.  
 Frabot, Emmanuel, Braspartis.  
 Frabot-Nézet, famille, Braspartis.  
 Friant, Mme, Pierre, Le Landais.  
 Froctilg, Robert, famille, Saint-Marc.  
 Fur (Le), René, famille, Brest.  
 Gae (Le), Mme Vve, Saint-Urbain.  
 Gall (Le), Chanoine, Saint-Urbain.  
 Gall (Le), Jean-Louis, famille, Quimper.  
 Gall (Le), Mme, Ouessant.  
 Gall (Le), Mme Vve, Ouessant.  
 Gagner, Mme, Ergué-Armel.  
 Garo, Joséphine, Mlle, Brest.  
 Geoffroy, Alexandre, famille, Brest.  
 Gilce, Urbain, Landerneau.  
 Goarzin, Mme Vve, Ouessant.  
 Gossoué, Jean, Mme Vve, Laz.  
 Gossoué, Jean, famille, Saint-Marc-Brest.  
 Goff (Le), Marie, Mlle, Saint-Marc-Brest.  
 Goff (Le), Anna, Mlle, Landerneau.  
 Goff-Poullizac (Le), Mme, Carhaix.  
 Gorrec, Catherine, Mlle, Collorec.  
 Gorrec, Jean, Mme, Collorec.  
 Gouez, Michel, famille, Saint-Marc-Brest.  
 Gouillard, Mlle, Irvillae.  
 Gourion, Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.

Gourmelon, Ernestine, Lopérec.  
 Gourmelon, M., Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.  
 Gourmelon, François, famille, Saint-Marc.  
 Goulich, Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.  
 Grall, Marie, Mlle, Plouzévé.  
 Gramoullé, M., Mme, Le Conquet.  
 Grand (Le), Joseph, Mme Vve, Bric.  
 Grall, Jean, Mme Vve, Saint-Marc-Brest.  
 Grall, famille, Saint-Marc-Brest.  
 Guéguen, Anna, Mme, Brest.  
 Guéguen, Paul, famille, Landerneau.  
 Guéguen-Kerdraon, Mme, Landerneau.  
 Guéguen, Mme, Châteauneuf-du-Faou.  
 Guéguen, Jacques, Mme, Sizun.  
 Guéguen, J.-P., famille, Saint-Marc-Brest.  
 Guélic, Mme, Quimper.  
 Guemour, Hélène, Mlle, Irvillae.  
 Guca (Le), M., Landerneau.  
 Anonyme, Landerneau.  
 Guévé, François, famille, Saint-Marc.  
 Gulbert, Paul, famille, Saint-Marc-Brest.  
 Guichoua, Louisiane, Mlle, Chat-du-Faou.  
 Guichoux, Pierre, Landeleau.  
 Guichoux, Hervé, M., Mme, Collorec.  
 Anonyme, Huelgoat.  
 Guillerin, Raymond, famille, Brest.  
 Guillerin, Charles, famille, Saint-Marc.  
 Guillec, Mlle, Brest.  
 Guillo, Jean, M., Mme, Saint-Marc-Brest.  
 Guillo, Mme, Lannédern.  
 Guillo, Mme, Saint-Cadou.  
 Guillou, Paul, Mme Vve, Landerneau.  
 Guyader (Le), Gilles, famille, Brest.  
 Guyot, Mme, Brest.  
 Hamon, Yves, famille, Brest.  
 Hamon, famille, Brest.  
 Hanout, Daniel, famille, Quimper.  
 Hartereau, famille, Landerneau.  
 L'Héaouet, Docteur, Quimper.  
 Henri, M., Auray.  
 Henry, Louis, famille, Saint-Marc-Brest.  
 Hignard, Roger, famille, Brest.  
 Houis, M., Mme, Saint-Marc-Brest.  
 Hourmant, Mme Vve, Collorec.  
 Huguen, Mme (mère), Landerneau.  
 Huon de Kermadec, Mlle, Clamart.  
 Inizan, J.-P., famille, Saint-Marc-Brest.  
 Inizan, Mme, bourg Irvillae.  
 Jacob, Jean, Mme, Ergué-Armel.  
 Jacq, Mme, Saint-Goazec.  
 Jaffredou, Louis, famille, Landerneau.  
 Jaubria, Yves, M., Mme, Braspartis.  
 Jégo, Bern., Abbé, Direct. d'école, Loguivy-Pl.  
 Jézequel, Henri, famille, Saint-Marc.  
 Jézequel, Mme, Ouessant.  
 Jézequel, Mme Vve, Kerjign, Ouessant.  
 Jézequel, Dominique, M., Ouessant.  
 Jézequel-Fer, Mme, La Feuillée.  
 Jourden-Guénac, Mme Vve, Saint-Marc.  
 Kérautret, Edmond, famille, Quimper.  
 Kéroual, Louis, Mme Vve, Quimper.  
 Kerbaul, Joseph, Abbé, Quimper.  
 Kerbrat, François, M., Mme, Braspartis.  
 Kerdévez, famille, Braspartis.  
 Kerdoncuff, J.-M., Mme Vve, Landerneau.  
 Kerzant, Mlle, Sizun.  
 Kerjign, Pierre, M., Mme, Saint-Marc.  
 Kerlo, Alain, famille, Saint-Marc.  
 Kermarrec, M., Mme, Braspartis.  
 Kermarrec, Auguste, famille, Landerneau.  
 Kerninnon, M., Mme, Ergué-Armel.  
 Kerriou, Jean-Louis, famille, Brest.  
 Kerros (de), Mlle, Braspartis.

Kerros, Pierre, M., Mme, Lannilis.  
 Kerval, famille, Pontou, Laz.  
 Labat, Joseph, famille, Le Rody-Guipavas.  
 Labat, Jean, famille, Saint-Marc.  
 Labous, Pierre, Mme Vve, Braspartis.  
 Lacroix, Anne-Marie, Marie-Cl., Mich., Paris.  
 Lagadec, Abbé, Recteur, Saint-Rivoal.  
 Lagadec, Alain, famille, Saint-Marc.  
 Lagadec, J., Mlle, Quimper.  
 Lagrée, M., Mme, Pharmacien, Le Faou.  
 Lamy, Pierre, M., Paris.  
 Laot, Abbé, Recteur, Saint-Coulitz.  
 Laouenan, Marie-Louise, Mlle, Brest.  
 Laouenan, Jean, M., Mme, Brest.  
 Larue-Paugam, famille, Brest.  
 Launoy-Courtet, Paul, famille, Brest.  
 Lautrean, Paul, famille, Saint-Marc.  
 Lavavant, Joseph, famille, Brest.  
 Laz, Jean, famille, Laz.  
 Léon, Marie, Mlle, Saint-Marc.  
 Léost, Mlle, Quimper.  
 Lesperles, Léone, Mlle, Brest.  
 Léty, Louis, M., Kerfeunteun.  
 L'Hostis, Mme, Joseph, Saint-Marc-Brest.  
 Lindivat, Mme, Brest.  
 Lizard, Yves, famille, Brest.  
 Loace, Jacques, M., Landerneau.  
 Lous (Le), Charles, Guimaec.  
 Loraich, Pierre, famille, Ergué-Armel.  
 Mabieu, Mme, Quimper.  
 Madec, Yves, famille, Saint-Marc.  
 Anonyme, Scrignac.  
 Manach, Gilbert et Nicole, Brest.  
 Mao (Le), Charles, famille, Brest.  
 Marroé (Le), Louis, famille, Landerneau.  
 Martin, Abbé, Recteur, Lannédern.  
 Martin, Joseph, M., Lesneven.  
 Masson, Raymond, famille, Brest.  
 Maubihan, Léon, famille, Brest.  
 Mazé, Marie-Jeanne, Mlle, Braspartis.  
 Mazé, Joseph, M., Lopérec.  
 Mazéas, Alain, famille, Brest.  
 Méar, Germaine, Mlle, Morlaix.  
 Menthéour, François, M., Mme, Collorec.  
 Mécour-Bouzeloc, famille, Saint-Marc.  
 Merrien, Louis, M., Mme, Ergué-Armel.  
 Mestre (Le), Louis, famille, Saint-Marc.  
 Meugon, Jean, famille, Brest.  
 Meur (Le), Henri, M., Sizun.  
 Meur (Le), Joseph, famille, Landerneau.  
 Mével, Mlle, Landerneau.  
 Mével, Mme Vve, Braspartis.  
 Minicou, Albert, Locquetas, Ouessant.  
 Miassec, Jean-Pierre, famille, Landerneau.  
 Moigne (Le), Louis, famille, Brest.  
 Moldo, Charles, famille, Brest.  
 Monot, Jeanne, famille, Saint-Marc.  
 Morice Louis, M., Mme, Carhaix.  
 Morvan, Mme Vve, Braspartis.  
 Anonyme, Pont-de-Buis.  
 Naélou (Le), Mme, Carhaix.  
 Nicolas, Yves, famille, Saint-Marc.  
 Nicolas, Charles, Mme, Crozon.  
 Normant-Repars, famille, Saint-Marc.  
 Ollivier, Mlle, Carhaix.  
 Page (Le), Mme Vve, Saint-Goazec.  
 Page (Le), famille, Saint-Marc.  
 Page, famille, Huelgoat.  
 Pape (Le), J.-F., Mme, Lopérec.  
 Patault, Pierre, M., Quimper.  
 Patois, Gaston, famille, Landerneau.  
 Paul (Le), C., M., Morlat.

Pelleau, J.-M., abbé, Henvic.  
 Pencreach, Jean, M., Mme, Sizun.  
 Penegam, Abbé, Vicaire, Commana.  
 Pennequis, Mme Vve, Braspartis.  
 Péran, M., Mme, Braspartis.  
 Péron, Joseph, Mme, Landerneau.  
 Perrier, famille, Quimper.  
 Perrot, Hervé, Mme, Landerneau.  
 Person, famille, La Roche-Maurice.  
 Person, Yvonne, Mlle, Brest.  
 Pervés, Opportune, Mme, Saint-Marc.  
 Pettou, Mme Vve, Ouessant.  
 Péton, M-Thérèse, Mlle, Saint-Marc.  
 Péton, François, Mme Vve, Saint-Marc.  
 Pichen, Jean, M., Mme, Braspartis.  
 Pilven, Alfred, M., Mme, Saint-Marc.  
 Pilven, Marcel, M., Mme, Saint-Marc.  
 Piriou, Goulven, Mme Vve, Saint-Marc.  
 Plouranc, Mme Vve, Léon, Brest.  
 Poëriel, Mme, Saint-Goazec.  
 Polozec (Le), Pierre, M., Saint-Marc.  
 Port (Le), R., M., Quimper.  
 Potier, Jean, famille, Saint-Marc.  
 Potier, Joseph, Mme, Saint-Marc.  
 Pouchus, Louise, Mlle, Ergué-Armel.  
 Poupon, Mme, Saint-Goazec.  
 Prérot, Albert, famille, Brest.  
 Prigent, Urbain, M., Mme, Saint-Goazec.  
 Prigent, famille, Laz.  
 Quéau, Abbé, Recteur, Cleden-Péher.  
 Quédec, Mlle, Braspartis.  
 Quéfellec, Abbé, Recteur, Langolen.  
 Quéguiner, Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.  
 Quémeec, Mme, Institutrice, Ergué-Armel.  
 Quémener, Alain, fam., Lampaul-Plourzel.  
 Quentel, Étienne, Docteur, Brest.  
 Quentel, Jean, famille, Brest.  
 Querne, Ferdinand, famille, Brest.  
 Queneville, Mme, La Roche-Maurice.  
 Quévarrec, Étienne, famille, Braspartis.  
 Quillien, Yves, M., Saint-Pierre-Quilbignon.  
 Quillivér, Daniel, M., Morlaix.  
 Quimou, Jean, famille, Brest.  
 Ramonet, famille, Piler-Rouge, Brest.  
 Rannou, Marie, Mlle, Saint-Marc.  
 Rannou, Yvonne, Mlle, Saint-Marc.  
 Raoul, des Essarts, M., Mme, Saint-Pierre.  
 Reun (Le), Guillaume, M., Landerneau.  
 Richard, René, famille, Brest.  
 Riou, famille, La Métairie, Braspartis.  
 Riou, Yves, M., Braspartis.  
 Roch (Le), Mme, Landerneau.  
 Rochecorcar, F.-M., famille, Dirinon.  
 Rolland, Christian, M., St Pierre-Quilbignon.  
 Rolland, Guillaume, M., Mme, Saint-Pierre.  
 Rolland, François, famille, Saint-Marc.  
 Rolland, J.-L., famille, Saint-Marc.  
 Rolland, Pierre, famille, Brest.  
 Rosmarieuc, François, M., Quimper.  
 Repars, famille, Laz.  
 Roux (Le), Louis, famille, Brest.  
 Roux (Le), François, famille, Saint-Marc.  
 Roux (Le), François, Mme, Sizun.  
 Roux (Le), Guillaume, M., Mme, Collorec.  
 Roux, A., M., Assises (Seine).  
 Roy (Le), Mme Vve, Brest.  
 Roy (Le), famille, Laz.  
 Roy (Le), M., Mme, Le Conquet.  
 Ronce, Françoise, Mlle, Saint-Marc.  
 Salaun, Mlle, Lannédern.  
 Salaun, Henri, M., Mme, Collorec.  
 Salaun, Marie, Mlle, Dirinon.

Salaün-Le Coz, M., Mme, Brasparts.  
Salaun-Lory, François, M., Mme, Brasparts.  
Caouit, Charles, M., Carhaix.  
Scouarnec, Yves, M., Mme, Collorec.  
Scaoc'h, François, Mme, Huelgoat.  
De Serlone, Mme, Paris.  
Simon-Lamour, M., Mme, Gulpavas.  
Sizun, Jean-Louis, M., Mme, Collorec.  
Squiban, Jean, famille, Saint-Marc.  
Stervinou, Mme, Saint-Goazec.  
Stumb, Yves, M., Loqueffret.  
Talarmin, Louis, Cdt et Mme, Saint-Marc.  
Talec, René, M., Mme, Plouguerneau.  
Tanguy, Jean, Abbé, Piller-Rouge.  
Terrisse, E., M., Aurillac (Cantal).  
Thépaut, famille, Sizun.  
Thépaut, Jean, famille, Landerneau.  
Thérion, Anna, Mlle, Guessant.  
Thomas, Mme Yve, Le Coquet.  
Tranvouez, René, famille, Landerneau.

Traounez, L., Mlle, Paris.  
Trébaol, François, famille, Brest.  
Tréguer, Albert, famille, Brest.  
Tréguer, Albert, famille, Landerneau.  
Trétollec, Juliette, Mlle, Quimper.  
Urvoas, Joseph, M., Mme, Saint-Marc.  
Vélin, Isabelle, Mlle, Quimper.  
Velly, Yves, famille, Landerneau.  
Vern (Le), Victor, famille, Saint-Marc.  
Vessel (Le), Auguste, famille, Brest.  
Vétel, M., Châteauneuf-du-Faou.  
Viol (Le), Abbé, Saint-Marc.  
Anonyme, Saint-Marc-Brest.  
Vourc'h, Claude, M., Plouneour-Trez.  
Zanella, Antoinette, Mlle, Saint-Marc.  
Patro-J.O.C., Saint-Pierre-Quilbignon.  
J.E.C.F., Morlaix, Quimper, Brest.  
R. M. Sup., Pécarr, St-Pierre, St-Brieuc.  
R. M. Supérieure, Ecole Filles, Sizun.  
Action Catholique Lecronan.

Le manque de place nous oblige à renvoyer au prochain numéro les noms des « ADHERENTS inscrits depuis juillet.

### MEMBRES DÉFUNTS

*Nous inscrivons au nombre des associés, à titre posthume, les personnes qui nous sont recommandées par leurs parents ou amis. Ils participent aux biens spirituels de l'Association et en particulier aux prières de nos communautés :*

**FONDATEURS.** — M. le Comte de Kerjégu et M. le Marquis de La Ferronnays, en mémoire desquels Mme la Marquise de La Ferronnays a fait don à l'Abbaye de Landévennec d'un très important lot d'ouvrages relatifs à la Bretagne; M. le Docteur Roullin, Paul, Pontmain.

**BIENFAITEUR.** — Mme Laureys, Concarneau.

**ADHERENTS.** — Mme Cariou, Joseph, Trégunc; M. Mahé, François, Trégourez.



*Nous demandons les suffrages de nos lecteurs pour eux et pour nos amis décédés au cours des derniers mois :*

MM. le chanoine Floc'h, recteur de Carantec; l'abbé Herry, curé-doyen de Plouzévédé; Jean Bélec, père de M. l'abbé Lucien Bélec, ami personnel de notre Rmc F. Abbé; le docteur, H. Philippon Brest; Mmes Nader, Concarneau; François Le Boité, Le Conquet; Miles H. Lannuzel, Landrévarzec; Penquer, fille du docteur Penquer, médecin de l'Abbaye.

## Pour la Bibliothèque de Landévennec

Nous avons reçu :

- *La Bible hébraïque* de Kittel (tome II).
- Un *Missel* de 1729, provenant de l'Abbaye Saint-Maurice de Carnoët.
- Deux ouvrages de théologie, 1706 et 1715, provenant de la bibliothèque de Mgr de Poulpiquet, évêque de Quimper.

Nous remercions vivement ceux qui nous ont aidé à la diffusion de notre brochure « LANDEVENNEC ».

Demandez-la à Kerbénéat : 150 francs ; franco : 175 francs.

